

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2023 - (N° 273)

## AMENDEMENT

N ° II-CD110

présenté par

Mme Meynier-Millefert, Mme Riotton, Mme Heydel Grillere, M. Daubié, M. Ghomi, M. Haury,  
Mme Lemoine et Mme Le Feur

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 42, insérer l'article suivant:**

**Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.